



## POSTULAT

**Auteur** Grégory Logean, UDC, et Bruno Perroud (suppl.), UDC  
**Objet** Mercure: est-ce bien au pollueur à mener les investigations?  
**Date** 19.12.2014  
**Numéro** 5.0148

---

En complément à notre question écrite intitulée «Mercure: est-ce bien au pollueur à mener les investigations?», nous nous permettons de déposer le présent postulat dans le cadre de la session spéciale sur la problématique du Mercure.

Une information publiée dans le Bulletin officiel du vendredi 28 novembre 2014 (en page 3052), nous apprend que la Lonza mène elle-même les investigations y relatives. Cela provoque un conflit d'intérêt évident. Cela d'autant plus que la Lonza a largement minimisé, par le passé, les impacts de cette pollution. Par ailleurs, les enjeux financiers, considérables, sont de nature à interférer avec la partialité des analyses conduites par la Lonza.

### **Conclusion**

Au vu de l'importance de cette pollution au mercure dont les valeurs limites sont très largement dépassées et des risques sanitaires y relatifs, il est indispensable que ces analyses soient conduites par un organe indépendant. Ce postulat demande ainsi au Conseil d'Etat d'entreprendre toutes les démarches utiles dans ce sens. Quant au financement de ces études indépendantes, conformément aux engagements pris par la Lonza qui s'est elle-même engagée à exécuter et préfinancer les mesures nécessaires à l'investigation et à l'assainissement des sols, il devra être assumé par cette dernière.